

Castellane, une fête dédiée aux chiens courants, à la chasse et à la convivialité. Ici, les Griffons Nivernais de monsieur Abadie de l'AFACCC 65.



FACCC : une finale nationale au sommet !

STÉPHANE LEROUX

Dans ce paysage magnifique des Alpes de Haute Provence, les meilleures meutes de chiens courants au sanglier ont épaté les spectateurs venus nombreux. Les organisateurs du concours de Castellane, qui s'est déroulé sur 12 000 ha, ont réussi leur pari.

Texte : François Gaignault

« **L**a FACCC organise une année sur deux une finale nationale au sanglier pour les meutes qui ont réussi à se qualifier lors des concours départementaux et régionaux », explique Michel Benoit, président d'un jury mais aussi président de la région n°5 de la FACCC qui correspond grosso modo au Centre-Est de la France. Sur la ligne de départ une douzaine de candidats pour environ une centaine de chiens. On avait là ce qui se fait de mieux en termes de chasse au sanglier avec des courants. Les conducteurs et leurs meutes venaient de tous les coins de France : Sarthe, Vendée, Cantal, Ariège, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Var, Lot... Le terrain montagneux a impressionné bon nombre de candidats

qui se retrouvaient dans un biotope très différent de celui dans lequel ils ont l'habitude de chasser avec leurs chiens. C'est sûr que les gars de la Sarthe par exemple devaient se sentir un peu perdus dans ce relief escarpé des gorges du Verdon. Seuls les Varois n'étaient pas trop dépaysés par une région qui est assez proche de la leur, au moins au niveau de la distance. Quant aux chiens, Castellane, représentait pour eux un peu l'Himalaya !

Des conditions mitigées

Sur le plan météo, le vendredi fut nuageux avec un peu de pluie et des températures qui oscillaient entre 8 et 10°C. Samedi matin, le temps s'est dégradé avec une pluie relativement forte jusqu'à midi avant de laisser place à un beau soleil jusqu'au

dimanche soir. Les températures sont remontées puisqu'elles étaient comprises entre 14 et 18°C. « La voie n'était pas excellente vendredi matin, les conditions que nous venons de décrire l'ayant un peu perturbée. Cependant, les chiens ont réussi à chasser sans trop de problème. Les difficultés sont souvent venues pour eux des dénivelés très accentués qui leur ont fait mal sur le plan physique ! ». Il est vrai que la saison de chasse est terminée, pour certains, depuis fin janvier, alors ils ne sont plus aussi affûtés que pendant la saison. D'autre part, certaines meutes ne sont pas habituées à la montagne... Résultat, quelques lots de chiens se sont retrouvés littéralement asphyxiés et après le lancé, la menée s'est faite sur un rythme très lent. Au moins, les juges et les spectateurs ont eu tout le loisir de les étudier !



FINALE SANGLIER CASTELLANE 2013



DES CHIENS QUI AIMENT L'EAU !

Lors du passage de monsieur Thomas de l'AFACCC 63 et de sa meute de Grands Gascons Saintongeois, un événement inattendu s'est produit. En effet, durant la phase du rapproché, les sangliers ont traversé la rivière du Verdon, suivis quelques minutes après par une chienne qui vient alors de lancer un animal qui, pas plus que les autres, ne se pose de questions et fonce dans le cours d'eau pourtant agité par un fort courant. La chienne se jette à son tour à l'eau... un de ses compères l'imite mais il rencontre les pires difficultés et se débat désespérément dans le courant. À ce moment-là tout le monde pense qu'il est foutu. Heureusement, il réussit à rejoindre la rive en aval. Ouf ! On eu chaud malgré la température de l'eau relativement fraîche. Le reste de la meute a été stoppé à temps, sinon on avait droit à un mauvais « remake » des Moutons de Panurge. Un autre épisode concerne un lot de Bassets Fauves de Bretagne appartenant à Monsieur Jean-Noël Bazoge de l'AFACCC 72. Tandis qu'ils descendent du coteau rocheux sur le bord d'un lac pour se désaltérer, et bien, on ne sait pas pourquoi - et on ne le saura jamais - un chien a eu envie de faire un peu de natation et il s'est mis en tête de traverser le lac. Ce qu'il a d'ailleurs entrepris sans encombre à l'étonnement de tous !



STÉPHANE LEROUX

Le fameux lac traversé par un Basset Fauve de Bretagne. Y a pas à dire, le sang breton ça vous donne des marins !

En route vers la brisée !

STÉPHANE LEROUX

Les champions 2013 de la finale sanglier

- **1^{er} place** : les frères Grasset associés à Monsieur Vourlat de l'Ain avec un lot de Gascons Saintongeois et des Petits Bleus de Gascogne.
- **2^e place** : Messieurs Feller et Aulié du Lot avec une meute composée d'un mélange de Bleus de Gascogne, de Gascons Saintongeois, de Bruno du Jura et de Bruno Saint-Hubert. Bref, il s'agit d'une « meute AFACCC » !
- **3^e place** : Stéphane Monteil et Arnaud Magne du Cantal qui chassent avec un lot de briquets de pays, là encore une « meute AFACCC » !

« Tous les concurrents, et pas seulement les vainqueurs, ont reçu un panier d'osier fabriqué artisanalement dans la région, et garni de produits de notre terroir des Alpes Méridionales. Nous avons également offert des pièces artisanales uniques en fer forgé et des fouets fabriqués à la main. Personne n'a été oublié », déclare Guy Maunier, le secrétaire de l'AFACCC des Alpes du Sud avant de conclure joliment par ces mots : « À l'issue de ce week-end, chacun est reparti dans son coin de France, riche de nouveaux amis et la tête remplie des paysages somptueux de cette belle vallée du Verdon ».



Bon esprit !

« Pour le passage des candidats, nous avons procédé comme en battue, après tirage au sort du territoire et de l'ordre de passage », indique Michel Benoit. Le matin au lever du jour le pied est fait par des chasseurs de Castellane et des alentours. Avant de découpler sa meute le conducteur doit satisfaire à un petit rituel qui aura son importance dans la notation : il présente ses chiens et les caractéristiques de la chasse aux courants dans son département au jury et au public. La présentation du lot de chiens se fait soit aux accouplés, soit aux ordres ce qui est considéré comme le top du top ! « Ensuite, on part découpler à la brisée », précise Michel Benoit.

Les conducteurs ont le droit d'avoir un lot de quatre chiens au minimum et de 10 au maximum pour les concours de meutes au sanglier. Ils n'ont pas le droit de se faire aider par plus de trois personnes. Ces dernières doivent être adhérentes à l'AFACCC tout comme le conducteur. Les concurrents ont été notés par un jury unique composé de vingt huit personnes. Ce nombre impressionnant de juges s'explique par le relief très escarpé, très enclavé, disposant de peu d'axes de communication. Les juges de la région ont posté les autres membres du jury aux endroits

stratégiques. Après, suivant la direction de la menée et grâce aux talkies-walkies, les juges locaux ont continué à diriger leurs collègues pour que des membres du jury soient toujours en situation d'observer le déroulement de la chasse. Même pour les juges ce n'était pas évident de rester dans le coup ! Notons aussi que c'est une tradition à l'AFACCC de réunir l'ensemble de

talons. Attention, l'esprit FACCC ce n'est pas « compét compét ! » Ceux qui le pensent se sont trompés de porte. Ici, on aime les conducteurs « fair play » et les meutes qui chassent bien. Ce qui prime, c'est l'entraide et la joie de se retrouver ensemble pour partager une passion commune : la chasse aux courants ! Un conseil, si un jour vous vous présentez au départ d'un



Michel Benoit, membre du jury et du conseil d'administration de l'AFACCC du Jura, mais aussi du conseil national de la FACCC.



L'AFACCC des AS organisatrice de la finale nationale qui se déroulait sur leurs terres dans les Alpes du Sud.

jury pour le premier candidat ou les deux premiers. L'objectif étant de se caler et de pouvoir rendre des jugements cohérents.

Le samedi 30 mars, le jury s'est dédoublé pour noter les quatre meutes qui ont concouru le matin et suivre les deux candidats de l'après midi. C'était également le cas pour les quatre derniers conducteurs qui ont clôturé l'épreuve dimanche matin. A chaque fois quatorze juges sur leurs

concours AFACCC et bien n'oubliez pas le chrono car chaque candidat dispose de deux heures avec son lot de chiens pour faire ses preuves...

Les critères de notation

Les critères de notation sont nombreux et il serait fastidieux de les reprendre un à un. Cependant, il nous paraît utile de rappeler quelles sont les actions principales

Le bronze aux cantalous !

Stéphane Monteil, Arnaud Magne et David Lachassagne ont réussi leur déplacement dans les gorges du Verdon puisqu'ils ont terminé à la troisième place de cette finale de meute au sanglier. « Nous avions emmené un lot de dix chiens. Il s'agit de briquets de pays, certains très proches des Griffons Vendéens, d'autres sont issus de croisements avec notamment une forte influence de Fauves de Bretagne et de Bruno du Jura sans oublier un Bleu de Gascogne pur jus ! », indique Stéphane Monteil. Les chiens étaient âgés d'un an et demi à onze ans. La meute était composée de trois mâles et de sept femelles. Stéphane Monteil précise les qualités recherchés : « Le rapproché est une de nos priorités. On fait chasser nos chiens courants sur le lièvre et le sanglier pour développer leur aptitude au rapproché. En outre, l'avantage de les faire chasser également au lièvre les entraîne à être aux ordres et à connaître une gamme de ruses très étendue, Capucin étant un maître dans le domaine ! ».

Depuis 2008, l'équipe des Cantalous de la commune de Lanobre, à environ 100 km d'Aurillac, participe à des concours de meutes au lièvre, et depuis 2009 à des concours au sanglier. Ils ne s'attendaient pas à être sélectionnés pour la finale de Castellane. Le meilleur score des trois compères et de leurs chiens était une finale régionale de concours de meutes au lièvre, mais ils n'avaient pu passer ce cap. Le concours national des Alpes de Haute Provence fut donc une grande aventure : « Nous avons été accueillis au camping à la ferme de Castellane par un chasseur. C'était royal ! Néanmoins, lorsqu'il nous a montré ses photos de sangliers tués dans la région, nous avons été tracassés. En effet, ils ont souvent de grosses défenses, même lorsqu'ils ne font que 50 kg... Là-bas, les chiens sont équipés de gilet en kevlar ! Nos chiens étant assez mordants cela nous a stressés ! Nous n'avons pas bien dormi la veille de l'épreuve... », nous confie Stéphane Monteil.

Samedi après midi, le Cantal entre dans la danse ! Les chiens sont restés très groupés et ont fait une belle chasse. « En revanche, les bonshommes que nous sommes ont peiné physiquement, mais quel beau pays ! On ne connaissait pas notre résultat mais comme la chasse s'était bien déroulée, que nous avions récupéré tous les chiens et qu'aucun n'était blessé, le soir nous avons fait une sacrée fiesta ! », commente le cantalou. Il ne tarit pas d'éloges sur les bénévoles qui les ont aidés à récupérer leurs chiens, et sur les organisateurs pour la super ambiance. Ils savourent maintenant leur troisième place et comptent préparer une fête dans leur village de Lanobre aux beaux jours. « Cette finale est une très bonne expérience. Nous étions une dizaine à partir, nous avons d'ailleurs dû louer un minibus ! Nous avons pu admirer le travail de nos chiens et celui des autres meutes. A la FACCC c'est la bonne entente et l'amitié qui priment et c'est tant mieux ! », conclut Stéphane Monteil, visiblement ravi de sa finale.



sur lesquelles sont jugés les candidats. D'abord, mettons en garde contre une attitude qui peut apparaître dans un premier temps comme un bon calcul mais qui peut se retourner très vite contre vous si vous maîtrisez mal votre groupe de chiens : s'il y a bien deux points par chien engagé dans l'épreuve cela ne suffira pas à garantir au candidat un bon score à l'arrivée. En effet, l'aspect et l'homogénéité de la meute sont aussi pris en compte tout comme les récris des chiens s'ils suivent la voie de l'animal de chasse. Un lot de chiens bien gorgé et bien créancé est évidemment un avantage. « Si les « beaux » sont en contact avec des animaux non désirés et qu'ils les ignorent ça rapporte des points. Naturellement, s'ils empaument leurs voies là ce n'est pas une très bonne opération parce qu'ils vont en perdre », confirme Michel Benoit. L'activité dans la quête des « valets » est suivie attentivement par le jury. « Nous nous intéressons notamment à la passion et à la persistance dans la recherche, la persévérance, la concentration, la complémentarité entre les individus de la meute et leur qualité à rallier, etc. », indique Michel Benoit. Il ajoute que le rapproché est un moment important et qu'il est scruté par les juges avec attention : « Il faut que les chiens soient bien dans la voie initiale, qu'ils restent groupés et que la durée de cette action soit assez conséquente ». Quant au lancée de la bête : il faut que ça pète et que ça éclate ! La menée est également analysée : durée, application et initiative des chiens. « Si le lot se divise, nous noterons le groupe où les courants sont les plus nombreux ». Soulignons que la relation des conducteurs avec leurs chiens est un aspect primordial, de même que l'obéissance des chiens aux ordres. La capacité du candidat à conduire sa meute est également observée. Enfin, le comportement général du conducteur et de ses aides : courtoisie, éducation, esprit sportif et la présentation avant le départ de la chasse sont des éléments qui comptent beaucoup. L'état d'esprit a toujours été une préoccupation de la FACCC.

Parmi les fautes éliminatoires, citons l'utilisation d'outils de communication et de navigation : téléphones mobiles, talkies walkies, appareils de repérage, véhicules...

« En revanche, nous demandons qu'un téléphone portable reste ouvert par mesure de sécurité. En outre, pour cette finale au sanglier, nous avons fait une exception à cause du relief. Si les candidats souhaitaient prendre un véhicule, ils pouvaient mais à condition de nous l'annoncer avant de découpler. La contrepartie pour ceux qui choisissaient cette option c'est qu'ils avaient ensuite interdiction d'intervenir

DEVINETTE : QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE L'AFACCC ET LA FACCC ?

>> La FACCC est la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants créée en 1996 pour fédérer et représenter au niveau national toutes les AFACCC départementales, c'est-à-dire les Associations Françaises pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants. La FACCC joue un peu le rôle du quartier général alors que les AFACCC sont les équipes réparties dans toute la France. Mais c'est la même famille !

La deuxième marche du podium aux gars du Lot !



Laurent Feller de Saint Denis Catus et Sylvain Aulié de Peyrilles, deux communes situées respectivement à 18 et 29 km de Cahors, n'en sont toujours pas revenus : ils se sont hissés à la seconde place du concours de Castellane ! Et dire qu'ils ont hésité à venir à cause de la dépense des frais de voyage. Heureusement, les amis et les passionnés de chiens courants ont réussi à les convaincre. L'AFACCC 46 et l'Association Grand Gibier 46 ont même participé financièrement pour leur permettre d'aller défendre les couleurs du Lot ! « Nous tenons vraiment à les remercier. Le fait que l'hébergement soit offert par la FACCC nous a également aidés », indique Laurent Feller. Le binôme avait choisi d'emmenner un lot de 10 chiens, neuf appartenant à Laurent et un à Sylvain. « Quand nous sommes arrivés, ça nous a calmés : c'est beaucoup plus rapide que notre pays de dos d'ânes pour reprendre les plaisanteries des gars des Alpes de Haute Provence ! Nos chiens ne se sont pas laissés intimider. Ils ont fait un très bon rapproché durant 40 minutes, puis ils sont tombés en défaut devant un rocher. Nous les avons regroupés et ils ont travaillé quelques instants avant de relever le défaut et de nous offrir une belle menée », explique Laurent. Cet homme plutôt réservé devient intarissable, preuve qu'il garde un excellent souvenir de son aventure : « Nous avons trouvé l'or-

ganisation impeccable. Les gens du coin nous ont reçus très gentiment et c'est un très joli pays. Cela nous a fait voir autre chose et c'est une très bonne expérience pour les chiens. Nous sommes super contents de notre résultat ». En tout, les deux compères n'ont participé qu'à quatre concours : « Nous avons fait 12^e à Saint Chels (46) en 2012, 2^e à Saint Chels en 2013, 1^{er} à la finale régionale de Montesquiou Volestre (31) et 2^e à Castellane (04) ». C'est presque le hold-up parfait ! Eux aussi ont décidé de prolonger un peu la fête en organisant un apéro avec les membres de leurs familles et leurs amis pour parler de ce fabuleux week-end et évoquer ensemble ce bon souvenir.



De gauche à droite : Laurent Feller et Sylvain Aulié.



auprès de leurs chiens », commente Michel Benoit. Il ajoute d'ailleurs que dans son jury aucun conducteur n'a demandé à prendre un véhicule.

Une fête avant d'être un concours !

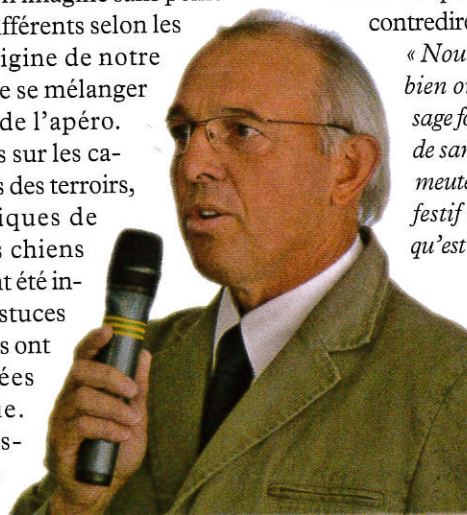
Depuis la création de leur association, les dirigeants ont voulu faire primer les relations humaines et l'esprit de famille sur les ambitions personnelles et « la gagne avant tout » ! Cette recette semble marcher. Les gens sont certes à la recherche d'excellence mais dans une ambiance apaisée et conviviale. On communique d'abord à une même passion et l'on partage les mêmes valeurs. Ici, on chasse pour les chiens ! A Castellane, les meutes de courants ont été les rois de la fête. Outre les fameuses « meutes AFACCC » - entendez par là des lots de chiens croisés - les Porcelaines, les Grands Gascons, les Bruno du Jura, les Bassets Fauves de Bretagne, les Petits Bleus, les Griffons Nivernais, les Griffons Vendéens, les Griffons Bleus, les Saint-

Hubert et les Anglo-français de petite vénerie ont été admirés par un public averti et conquis par les qualités cynégétiques de ces chiens de chasse.

Et que dire des « repas gargantuesques » qui réunissaient candidats, accompagnateurs, juges, organisateurs et spectateurs. « Le samedi midi, nous avons servi plus de 350 repas ». On imagine sans peine les accents différents selon les régions d'origine de notre douce France se mélanger au moment de l'apéro. Les échanges sur les caractéristiques des terroirs, sur les pratiques de chasse et les chiens ont également été intenses. Les astuces et les histoires ont été divulguées sans retenue. Les démonstrations des candidats

de la journée ont été commentées sans fin ! Peut-être - sans doute même - quelques « négociations » sur les portées à venir ont dû être évoquées avec des airs de conspirateurs par certains ! Comment ne pas mentionner les discours sympas, les chants repris en chœur et les danses qui ont égaillé les soirées de cette finale sanglier. Et ce n'est pas Michel Benoit qui va nous contredire :

« Nous avons vécu un concours très bien organisé, au milieu d'un paysage formidable, avec une population de sangliers qui a permis à toutes les meutes de s'exprimer dans un climat festif digne de cette grande famille qu'est la FACCC ». ■



Marc Dudognon, le président de la FACCC, s'est réjoui du succès de l'édition 2013 et nous a donné rendez-vous en 2015 pour la prochaine finale de meutes au sanglier !

Les vainqueurs viennent de l'Ain !

Le trio composé de Mathieu et Nicolas Grasset (respectivement 30 et 31 ans), associés à Rémy Voulat (45 ans) a remporté la victoire en se classant à la première place lors de ce concours très relevé à tous les niveaux : concurrence et relief ! Leur lot de chiens était constitué de cinq Petits Bleus de Gascogne des frères Grasset et des cinq Gascons Saintongeais de Rémy Voulat. « Nous essayons d'avoir des chiens faciles à créer, de très bons rapprocheurs, avec une forte capacité d'initiative. En effet, dans l'Ain le terrain étant escarpé, il est difficile de suivre les chiens. Ces derniers se retrouvent donc souvent seuls », déclare Nicolas. La meute de dix chiens comprenait une chienne, appartenant à monsieur Voulat, Cheyenne, qui va sur sa sixième année et six chiens de moins de deux ans et demi, dont trois d'un an et demi seulement ! « Nous avons fait confiance aux chiens et cela a très bien fonctionné ! ». Il avoue cependant que lorsque les trois compères sont arrivés à Castellane, ils ont été impressionnés par le terrain très abrupt. « Certes, nous avons entraîné un peu

nos chiens et l'Ain possède aussi un relief important, mais là le terrain était encore plus raide, c'était déstabilisant. Nous avons eu peur que nos chiens craquent physiquement. Ils nous ont vraiment épatés par leurs qualités athlétiques et leur endurance », nous confie Nicolas. La fine équipe tient à remercier tous les juges et les organisateurs bénévoles qui leur ont permis de vivre ce week-end. « Nous avons particulièrement apprécié la bonne ambiance qui régnait entre les différents concurrents. On était davantage dans le partage que dans la compétition. C'est une atmosphère très agréable ». A propos combien de concours avez-vous fait ? « Seulement trois : le concours départemental, le concours régional et la finale de Castellane ». Bref, les gars de l'Ain ont touché le tiercé dans l'ordre ! « Oui, nous avons d'ailleurs organisé un bon repas le 1^{er} mai à Rignat, notre village natal, situé à 17 km de Bourg-en-Bresse, pour remercier la vingtaine de personnes qui s'est déplacée pour nous encourager. C'est un moyen de développer l'esprit FACCC ! ».



Alors on le fait péter ce bouchon de Champ' !

